



HANDBALL

Règlement universitaire

Dispositions particulières

Saison 2022-2023

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Handball

Pascale JEANNIN (Pôle éducation et développement des « Handballs »)

Alain DESSERTENNE (Représentant FFHB)

Membres FF Sport U

Xavier BAGUELIN (directeur national adjoint)

Nicolas MARTIN (SKEMA Lille)

Isabelle ESCOFFIER (Université de Tours)

Farid MEDJOUB (Référént Arbitrage)

Invité

Alexis BRIANCEAUX

Dates des championnats

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres
N1	6 au 8 juin 2023 à BAYONNE	Retours qualifiés 7 avril à 12h00	6 mai 2023 à 12h00
N2	6 au 8 juin 2023 à BAYONNE	Retours qualifiés 7 avril à 12h00	6 mai 2023 à 12h00
Ecoles	05 au 7 avril 2023 à FRONTIGNAN	3 mars à 12h00	03 mars 2023 à 12h00
Beach	12 et 13 juin 2023 à LACANAU Océan		
IUT	9 et 10 mars 2023 à RENNES	4 novembre 2022 à 12 h 00	

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAL 1 et 2

Nouveautés CFU - 2022-2023 :

Système de répartition des quotas :

- Le territoire national est reparti en 5 inter-ligues (ex-conférences) déterminées à partir des équipes engagées au 7 octobre 2022. Cette répartition prendra en compte le nombre et le niveau des équipes ainsi que la proximité géographique :
 - **Ile de France** : Ile de France
 - **Nord-Est** : Hauts de France / Grand Est / Bourgogne Franche Comté
 - **Centre-Ouest** : Pays de la Loire / Bretagne / Centre Val de Loire / Normandie
 - **Sud-Est** : Auvergne Rhône Alpes / Provence Alpes Côte d'Azur / Corse
 - **Sud-Ouest** : Nouvelle Aquitaine / Occitanie
- Chaque inter-ligues se voit attribuer un quota dans chaque filière (N1 JG ; N1 JF, N2 JG et N2 JF). Elles devront respecter le classement des phases qualificatives pour l'affectation dans les niveaux N1 et N2.
- Deux quotas (sur l'ensemble des 4 filières) sont réservés au **site de Ligue organisateur**.
Le site de Ligue organisateur bénéficie donc d'un quota en CFU 1 JG **OU** CFU 2 JG **ET** en CFU 1 JF **OU** CFU 2 JF ;
- Le site de Ligue organisateur a jusqu'au **lundi 7 novembre 2022** pour annoncer les 2 quotas qu'il souhaite utiliser.
- Les quotas restants et non utilisés par le site de Ligue organisateur seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les 1^{ers} de la saison n-1 dans les filières restantes.
- Possibilité de modification des collectifs lorsque la qualification aux phases finales du championnat de France est acquise.

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE N1 ET N2

6, 7 & 8 juin 2023
BAYONNE (NOUVELLE AQUITAINE)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

- 2 poules de 3 équipes (3 matchs en 2x20')
- Le 1^{er} de chaque poule est qualifié en ½ finale
- Matchs croisés 2^{ème} / 3^{ème} poules inversées.
- Match des perdants pour les places 5 et 6 (1 match 2x20')
- ½ finales (2 matchs 2x20')
- Finales pour les places de 1 à 4 (2 matchs 2x30')

Répartition des quotas par inter-ligues :

QUOTAS*		Inter-ligues IDF	Inter-ligues Nord-Est	Inter-ligues Centre-Ouest	Inter-ligues Sud-Est	Inter-ligues Sud-Ouest
CFU 1	Filles	1	1	1	1	2
	Garçons	1	1	1	1	2
CFU 2	Filles	1	1	1	1	2
	Garçons	1	1	1	1	2

(*) le quota manquant pour chaque filière sera attribué aux équipes terminant 1^{ères} du CFU de l'année n-1. Cette attribution s'effectuera en fonction de la destination (CFU 1/CFU 2, JF/JG) des 2 quotas octroyés au site de Ligue organisateur.

Les quotas définitifs seront publiés le **mardi 8 novembre 2022**.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS DES INTER-LIGUES

8 avril 2023
Inscriptions via sport-u-licences

4 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

Chaque championnat féminin et masculin des **5 inter-ligues** doit permettre de qualifier l'équipe classée première pour le CFU N1 et l'équipe classée 2^{ème} pour le CFU N2.

Dans chaque inter-ligues, les directeurs régionaux se coordonneront pour organiser les qualifications et remonter à la direction nationale les modalités de leur championnat.

Attention ! Aucune licence extérieure autorisée, une licence individuelle autorisée par équipe.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ÉCOLES

Nouveautés CFE 2022-2023 :

Système de répartition des quotas :

- Le territoire national est reparti en 5 inter-ligues (ex-conférences) déterminées à partir des équipes engagées au 7 octobre 2022. Cette répartition prendra en compte le nombre et le niveau des équipes ainsi que la proximité géographique :
 - **Ile de France** : Ile de France
 - **Nord-Est** : Hauts de France / Grand Est / Bourgogne Franche Comté
 - **Centre-Ouest** : Pays de la Loire / Bretagne / Centre Val de Loire / Normandie
 - **Sud-Est** : Auvergne Rhône Alpes / Provence Alpes Côte d'Azur / Corse
 - **Sud-Ouest** : Nouvelle Aquitaine / Occitanie
- Chaque inter-ligues se voit attribuer un quota dans chaque filière (N1 JG ; N1 JF, N2 JG et N2 JF). Elles devront respecter le classement des phases qualificatives pour l'affectation dans les niveaux N1 et N2.
- Deux quotas (sur l'ensemble des 4 filières) sont réservés au **site de Ligue organisateur**.
Le site de Ligue organisateur bénéficie donc d'un quota en CFE 1 JG **OU** CFE 2 JG **ET** en CFE 1 JF **OU** CFE 2 JF ;
- Le site de Ligue organisateur a jusqu'au **lundi 7 novembre 2022** pour annoncer les 2 quotas qu'il souhaite utiliser.
- Les quotas restants et non utilisés par le site de Ligue organisateur seront reversés aux inter-ligues auxquelles appartiennent les 1^{ers} de la saison n-1 dans les filières restantes.

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLES

05 AU 07 AVRIL 2023
FRONTIGNAN (Montpellier : OCCITANIE)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

- 2 poules de 3 équipes (3 matchs en 2x20')
- Le 1^{er} de chaque poule est qualifié en ½ finale
- Matchs croisés 2^{ème} / 3^{ème} poules inversées.
- Match des perdants pour les places 5 et 6 (1 match 2x20')
- ½ finales (2 matchs 2x20')
- Finales pour les places de 1 à 4 (2 matchs 2x30')

Répartition des quotas par inter-ligues :

QUOTAS*		Inter-ligues IDF	Inter-ligues Nord-Est	Inter-ligues Centre-Ouest	Inter-ligues Sud-Est	Inter-ligues Sud-Ouest
CFE 1	Filles	1	1	1	2	1
	Garçons	1	1	1	1	2
CFE 2	Filles	1	1	1	1	2
	Garçons	1	1	1	2	1

(*) le quota manquant pour chaque filière sera attribué aux équipes terminant 1^{ères} du CFE de l'année n-1. Cette attribution s'effectuera en fonction de la destination (CFE 1/CFE 2, JF/JG) des 2 quotas octroyés au site de Ligue organisateur.

Les quotas définitifs seront publiés le **mardi 8 novembre 2022**.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS DES INTER-LIGUES

6 mars 2023
Inscriptions via sport-u-licences

4 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

Chaque championnat féminin et masculin des **5 inter-ligues** doit permettre de qualifier l'équipe classée première pour le CFE N1 et l'équipe classée 2^{ème} pour le CFE N2.

Dans chaque inter-ligues, les directeurs régionaux se coordonneront pour organiser les qualifications et remonter à la direction nationale les modalités de leur championnat.

Attention ! Aucune licence individuelle ni extérieure n'est autorisée en CFE .

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DES IUT

9 & 10 mars 2023
Rennes (BRETAGNE)

2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Formule sportive et phases qualificatives à préciser en fonction du nombre d'équipes engagées.

3 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES PRE-ENGAGEMENTS

4 novembre 2022
Inscriptions via sport-u-licences

4 - PRINCIPES GENERAUX

Attention ! Aucune licence individuelle ni extérieure n'est autorisée en IUT.

CHAMPIONNATS PROMOTIONNELS

Dans le but de proposer une pratique alternative, les ligues du Sport U sont invitées à développer des formules tournois ou plateaux dans des activités du type Beach-Hand, Hand à 4, Hand Fauteuil et Hand ensemble. Ce niveau de compétition ne débouche pas sur une phase nationale mais peut si les effectifs le justifient, conduire à une phase qualificative de site académique souple et adaptée à des finales d'inter-ligues.

Un Open Hand à 4 pourrait-être organisé, en 2023, à la maison du Handball.



L'ARBITRAGE

1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR NATIONAL 1, NATIONAL 2, CFE 1 ET CFE 2

- Il est demandé à chaque site de Ligue du Sport U d'informer la Direction Nationale de la présence d'étudiant.es - arbitres susceptibles de participer aux CFE ou CFU.
- Les fiches de candidatures d'arbitres doivent **impérativement** être envoyées à la Direction Nationales. Elles sont disponibles sur la page handball de la FF Sport U :
<https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/handball/>
- Une prise en charge est prévue par la ligue du Sport U organisatrice pour l'hébergement et la restauration. **Le déplacement reste à la charge de l'AS, du site de ligue ou inter-ligue d'appartenance.**

Niveaux requis :

- N1 et N2 : niveau national universitaire (CUA3 en formation) ou juges fédéraux FFHB ou T1/N
- CFE : niveau régional universitaire (CUA2 - CUA3 en formation) ou juges fédéraux ou T1/N Fédération Française de Handball

Validation des candidatures par la CMN.

2 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES CANDIDATURES D'ARBITRES

4 mars 2023 pour le CFE
6 mai 2023 pour le CFU
Contact : nguerin@sport-u.com

3 - FORMATION D'ARBITRAGE

Toutes les Ligues du Sport U sont invitées à poursuivre leurs actions de formation d'arbitres universitaires, de niveau CUA1 et CUA2.

Les formations CUA3 sont organisées à l'occasion des championnats de France et peuvent faire l'objet d'équivalences FFHandball.

RÈGLES DE NON-CUMUL ENTRE ÉQUIPES D'UNE MÊME AS ENGAGÉES EN N1 ET EN N2

Rappel des modalités de participation (règle générale des sports collectifs : art. 2.3 du guide sportif) : lorsqu'une AS présente plusieurs équipes, chaque équipe est réputée distincte.

- Possibilité de modification des collectifs lors des changements de phase
- **Les étudiant.es licenciés dans une école et une université ne peuvent pas participer au CFU et au CFE la même année universitaire : il est impératif de choisir.**

A l'issue des championnats qualificatifs, les ligues du Sport U organisatrices communiqueront à la Direction Nationale FF Sport U les feuilles de matchs des équipes concernées.

RÈGLEMENTS SPORTIFS SPÉCIFIQUES - CFU et CFE

Durée des matchs :

Matchs à élimination directe ou en Aller-Retour et lors des finales :
2 x 30mn (mi-temps : 10mn)

Matchs en tournoi

Matchs en 2 x 20mn (mi-temps : 5mn de pause sur le terrain) ou en 1x30mn (ex. si 2 poules de 4 en 1x30 et 1 poule de 3 en 2x20 pour équilibrer les temps de jeu entre les poules).

La CMN pourra adapter les durées de jeu en fonction de situations particulières.

Temps morts (TM) pour toutes les filières :

3 TM dont 1 maxi dans les 5 dernières minutes pour les matchs en 2 x 30mn
2 TM pour les matchs en 2 x 20mn (1 par mi-temps) ou en 1x30mn

Cas d'égalité entre 2 équipes (matchs à élimination directe) :

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, une séance de tirs au but sera effectuée. Le règlement FFHandball sera appliqué.

Classement des équipes (matches de poule)

Décompte des points : V = 3pts - N = 2 pts - P = 1 pt - Forfait = 0pt

Si 2 ou plusieurs équipes sont à égalité de points, elles seront départagées selon les dispositions suivantes et dans l'ordre :

1. Par la différence des buts marqués et des buts encaissés entre les équipes concernées (goal-average particulier),
2. Par le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres entre les équipes concernées (meilleure attaque),
3. Par le moins grand nombre de buts encaissés dans les rencontres entre les équipes concernées (meilleure défense),
4. Par la différence des buts marqués et des buts encaissés sur l'ensemble de la compétition (goal-average général),
5. Meilleure attaque sur les phases de poules qualificatives,
6. Meilleure défense sur les phases de poules qualificatives,
7. Le moins de sanctions enregistrées, ...

Nombre de joueurs(ses) par équipe

14 joueurs pourront être inscrits sur la feuille de match.

Pour une phase donnée (tournoi ou phases finales), une liste de 14 joueurs maximum devra être déposée.

Maillots

Il est OBLIGATOIRE d'avoir des maillots aux couleurs de l'AS numérotés devant et derrière. Le nom de l'établissement (Université, école, PRES, COMUE,...) concerné sera indiqué au moins d'un côté. Le jeu de maillots sera de couleur identique pour toute l'équipe. Prévoir 2 jeux de maillots de couleur différente. Chacun des 2 gardiens en activité doit porter une couleur différente de celle des autres joueurs de son équipe. Pour chaque équipe, la chasuble doit être de la même couleur que le maillot du gardien.

RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE - COMMISSION DES LITIGES

Disqualification directe avec rapport (carton bleu) :

Lors d'une phase finale, tout cas de disqualification directe sera étudié par la commission des litiges : la décision disciplinaire sera applicable immédiatement, l'appel n'étant pas suspensif.

Exclusions et disqualification :

Lorsqu'un joueur est exclu 3 fois 2 minutes dans un match, il est bien entendu disqualifié pour le reste du match en cours. Il est cependant autorisé à jouer le match qui suit.

Rappel :

En cas de carton rouge sans rapport d'arbitre : pas de match de suspension.
En cas de carton rouge avec rapport d'arbitre : examen du cas sur place par la commission des litiges qui décidera de la suite à donner.

Matches perdus par forfait :

L'équipe perdante se verra appliquer le score de 0 à 15 avec 0 points au classement (sanction d'application automatique et immédiate). Si la pénalité touche les 2 équipes : application d'un score de 0 à 0 avec 0 points au classement pour les 2 équipes.

Cas non prévus par le règlement FF Sport U :

En l'absence de dispositions spécifiques à la FF Sport U, il sera fait appel aux règlements des compétitions FFHandball en vigueur.

PROGRAMME INTERNATIONAL

EUSA :

Les équipes, féminines et masculines, championnes (ou vice-championnes) de France N1 2022, se verront proposer de participer aux Championnats d'Europe Universitaires (EUC 2023) qui se dérouleront à POTGORICA en Macédoine du 8 au 14 juillet 2023.

Les équipes toujours intéressées devront justifier d'un niveau sportif suffisant en fournissant à la CMN la composition de l'équipe et des garanties financières.



CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Xavier BAGUELIN

xbaguelin@sport-u.com

Chargé de missions sports - Clément ROUX

croux@sport-u.com

Chargé de missions sports - Nicolas GUERIN

nguerin@sport-u.com

